

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations

Pourquoi suis-je coopérateur ?

Je suis coopérateur, parce qu'avant tout je suis un homme libre et que j'entends le demeurer.

Je suis coopérateur, parce que j'ai acquis la certitude que, seule, la coopération m'apporte, par ses principes d'équité, la certitude que mes intérêts de consommateur sont bien défendus.

Je suis coopérateur, parce que je considère que chaque homme a vis-à-vis de ses semblables, un devoir de solidarité à remplir.

Je suis coopérateur, parce que je suis un homme conscient de mes devoirs comme de mes droits et que j'ai la conviction qu'en remplissant scrupuleusement tous mes devoirs coopératifs, j'exerce mon droit d'auto-défense comme consommateur.

Je suis coopérateur, parce que je suis fier de participer d'une façon effective à une œuvre d'émancipation profondément juste et humaine, car j'estime que le consommateur doit s'affranchir de toutes les servitudes que font peser sur lui la compétition et l'égoïsme.

Je suis coopérateur, parce que je préfère, à la notion du profit personnel, celle de l'intérêt général dans une libre association démocratique.

Sur un plan plus matériel, je dirai que je suis coopérateur parce que j'ai le souci permanent d'assurer à ma famille les moyens de se procurer des produits alimentaires de bonne qualité et au juste prix.

Je suis coopérateur, fidèle et militant, parce que je considère que ma modeste action au sein de ma coopérative, comme auprès de mes amis, contribuera à libérer notre économie moderne de préjugés et de pratiques périmés et que mon action individuelle me permet de satisfaire à cette aspiration.

Enfin je suis coopérateur parce que je souhaite que la paix s'établisse, pour le plus grand bonheur des hommes, entre toutes les nations et que je pense très exactement la définition de la coopération de Charles Gide: «La coopération est une expérience sociale qui n'a jamais fait couler une larme ni verser une goutte de sang.» (Le Coopérateur de France.)

La prospérité romande face au dynamisme suisse alémanique

Le «Neue Zürcher Zeitung» a publié récemment sous la plume de son correspondant de Genève un intéressant article intitulé «Prosprierendes Welschland». L'auteur y examine la situation économique de la Suisse romande face à la Suisse alémanique. Il évoque la crainte que l'on exprime parfois de ce côté-ci de la Sarine d'être étouffé, voire «colonisé» par nos Confédérés de langue allemande. L'article est écrit sur un ton objectif et même si ses conclusions peuvent paraître un peu sommaires à un esprit romand, le diagnostic qu'il pose est approfondi et mérite la réflexion.

Rythme d'industrialisation plus lent

Une première constatation s'impose: dans cette grande révolution qui, au cours des cent dernières années, a transformé les nations occidentales de pays agricoles en pays industriels, la Suisse romande a évolué plus tardivement et plus lentement que la Suisse alémanique. Il en est résulté une concentration de la puissance économique dans quelques régions du pays, de préférence de l'autre côté de la Sarine. Ainsi, si l'on se fonde sur la statistique fédérale des fabriques, on constate que six cantons suisses allemands, Zurich, Berne, Soleure, les deux Bâles, Saint-Gall et Argovie comptent à eux seuls 63 % des fabriques et 66 % des personnes occupées dans ces fabriques. La Suisse romande, en revanche, avec 20 % de la population suisse, ne possède que 17 % des fabriques et n'occupe que 15 % du personnel des fabriques de Suisse.

Insuffisance de l'épargne ?

Parmi les causes de cette situation, l'auteur de l'article place au premier rang la différence d'intensité de l'épargne. Alors que la moyenne de la Suisse est, par tête d'habitant, de 386 fr., elle n'atteint nulle part ce chiffre dans les cantons romands. Parmi ceux-ci, Vaud vient en tête avec 336 fr. et Valais en queue avec 280 fr., d'ailleurs immédiatement après Genève (281 fr.). Dans ce domaine, la solidarité confédérale a joué un rôle indiscutable car les cantons romands viennent en tête des bénéficiaires de prêts du fonds de l'AVS. La moyenne de ces prêts, qui est de 416 fr. par tête d'habitant pour l'ensemble du pays, atteint 1302 fr. en ce qui concerne Genève et 1224 fr. pour Vaud.

Le pouvoir d'assimilation de la Suisse romande

On peut se rallier également au point de vue de l'auteur de l'article en question lorsqu'il estime que parler de «colonisation», c'est ignorer l'extraordinaire pouvoir d'assimilation de la Suisse romande. Les Confédérés

VETROFLEX

L'ISOLATION THERMIQUE ÉCONOMIQUE

- Grâce à l'économie de combustible, le coût de l'isolation est généralement amorti en deux ou quatre périodes de chauffage. Ensuite, cette économie est tout bénéfice.
- Installation de chauffage plus petite.
- Economie sur d'autres matériaux de construction.
- Meilleure possibilité d'utilisation des combles pour y faire des chambres.
- Gain d'espace.
- Pas de formation d'eau de condensation.

VETROFLEX

L'ISOLATION THERMIQUE POUR DAVANTAGE DE CONFORT

- Il n'y a plus «fuite» rapide de la chaleur du local vers l'extérieur. En hiver, les parois restent chaudes. Davantage de bien-être.
- En été, la chaleur est retenue à l'extérieur. Davantage de bien-être.
- Pas d'humidité dans les murs. Habitation saine.

VETROFLEX

L'ISOLATION ACOUSTIQUE ABSORBANT LE BRUIT

- Tranquillité.
- Travail exempt de bruit.
- Repos pour les nerfs.
- Condition essentielle du confort.
- Bonne ambiance pour le travail.

VETROFLEX

LE MATÉRIAU D'ISOLATION IDÉAL EN FIBRES DE VERRE

- Remarquable pouvoir isolant
- inorganique
- ininflammable
- ne moisit pas
- ne s'effrite pas
- ne vieillit pas
- n'attire pas les insectes, qui n'y trouvent aucune nourriture.

FIBRES DE VERRE S.A.
USINE A LUCENS

Lausanne 2, chemin des Magnolias Tél. (021) 23 78 51

de PAPETERIE
ST LAURENT
Charles Krieg
 RUE ST LAURENT.21
LAUSANNE
 Téléphone 23 55 77



Miroiterie Romande

LAUSANNE
 Av. d'Echallens 69 Tél. 25 88 25

Fabrique de glaces argentées
 Glaces pour vitrages
 Glaces de couleurs
 Marmorites
 Verre à vitre, verre épais
 Verres spéciaux
 Ateliers de biseautage,
 polissage argenture

GEORGES DENTAN

CARRELAGES
 REVÊTEMENTS
 ASPHALTAGES

LAUSANNE

A. ABREZOL

Entretien
 d'immeubles
 Transformations
 Tous travaux
 soignés de
PLATRERIE
PEINTURE

LAUSANNE Rue César-Roux 22 Tél. 22 86 00

d'outre-Sarine qui viennent s'y fixer sont assimilés en quelques années. Le plus souvent, ils y finissent leurs jours. A la seconde génération, il n'y paraît plus et la troisième a souvent oublié jusqu'à ses origines. Il n'y a donc rien de comparable au colon qui vient dans un pays pour amasser une fortune et retourne finir ses jours chez lui. Cet apport est donc fécond et la Suisse romande n'en a pas perdu pour autant ses caractéristiques propres.

Déséquilibre quand même

Si l'on en croit l'auteur de l'article, tout serait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes. Certes, il ne faut rien dramatiser. On connaît de nombreux Romands qui occupent des postes clefs dans d'importantes entreprises de la Suisse allemande, que ce soit dans l'industrie, dans la banque, dans les assurances, voire dans le commerce. Certaines maisons de Suisse romande ont étendu considérablement leur influence en Suisse alémanique. Pourtant, un fait reste: l'industrialisation a modifié l'équilibre d'autrefois. La Suisse romande a perdu de son poids dans la Confédération, tant au point de vue démographique qu'au point de vue de la puissance économique. Ce n'est nullement la faute de nos Confédérés, qui ont simplement fait preuve d'un dynamisme supérieur au nôtre, ce qu'on ne saurait leur reprocher. Mais l'on peut comprendre que d'aucuns s'alarment de cette rupture d'équilibre. Notre fédéralisme, en effet, n'a rien à gagner à l'affaiblissement de la minorité. Et, si des craintes ont été exprimées à cet égard, ce n'est nullement pour faire grief de la situation présente à la Suisse allemande, mais beaucoup plus pour attirer l'attention des Romands sur un danger que l'on ne peut guère nier et stimuler leur énergie afin d'éviter que ce déséquilibre s'accroisse encore.

Les responsabilités des Romands

Dans la mesure où il y a un équilibre à rétablir ou tout au moins à sauver, c'est au premier chef aux Romands eux-mêmes qu'en incombe la responsabilité. Cela demande de leur part du dynamisme et un effort de discipline. Peut-être doivent-ils se défaire d'un certain préjugé assez latin qui donne, dans l'échelle des valeurs, la préférence aux professions libérales par rapport aux professions techniques. Mais, déjà, dans les cantons romands, on note des progrès et on accorde plus d'importance qu'autrefois à la formation technique. Lausanne possède maintenant une école polytechnique qui jouit d'une excellente réputation et qui se développe rapidement. Mais, là aussi, la solidarité confédérale doit jouer. Le développement d'une institution comme celle-ci dépasse les possibilités de l'Etat cantonal. Il est dès lors indispensable que la Confédération lui accorde un large appui qui ne consisterait pas seulement à financer la recherche scientifique, comme jusqu'à présent, mais qui porterait aussi sur l'équipement de l'Ecole. Cela est d'autant plus indispensable que l'Ecole polytechnique de Lausanne, compte tenu de la pénurie actuelle d'ingénieurs, est utile à l'ensemble du pays.

Ce n'est là qu'un cas particulier. Mais il montre ce qu'on peut faire à l'échelle de la Confédération pour maintenir un équilibre harmonieux dans le pays.

(Bulletin d'information de l'Association des industries vaudoises.)

Union internationale des architectes

5e CONGRÈS

Le V^e Congrès de l'UIA s'est tenu à Moscou du 21 au 27 juillet 1958. Il a réuni 1400 participants de plus de quarante pays. Sur le thème «Construction et reconstruction des villes 1945-1957» les architectes du monde entier avaient fourni, dans le cadre des sections nationales, un travail préparatoire considérable qui fut présenté au congrès sous la double forme d'une Exposition d'urbanisme de plus de cinq cents panneaux présentés par vingt-cinq pays et d'une somptueuse publication¹ en trois volumes comportant, outre les plans d'une centaine de villes, d'innombrables renseignements et documents de valeur sur les conceptions et la pratique de l'urbanisme dans le monde. Tous les plans présentés à l'exposition et dans l'ouvrage sont, à quelques exceptions près, dessinés en respectant les normes graphiques de l'UIA proposées – on le sait – par notre confrère Hœchel. Ces normes ont déjà été adoptées officiellement par divers pays et sont en passe de l'être dans quelques autres, parmi les plus importants (elles continuent d'être résolument ignorées en Suisse). Pour leur part, les étudiants d'une cinquantaine d'écoles d'architecture exposaient les meilleurs de leurs projets sur ce même thème. Douze rapporteurs choisis parmi les architectes et urbanistes les plus éminents avaient accepté de dégager les principaux enseignements du travail préparatoire des sections. Aussi le congrès put-il aborder les discussions sur des bases valables; les résolutions qu'il adopte, sans rien apporter de révolutionnaire aux yeux des urbanistes des pays évolués, n'en constituent pas moins une affirmation de l'importance primordiale de l'urbanisme dans les tâches des peuples.

On doit relever enfin que la Suisse avait pris la décision de principe pour des raisons politiques de ne pas envoyer de délégation au congrès. Elle a toutefois participé à l'exposition par l'envoi de trois panneaux illustrant la ville de Genève et par un rapport qui figure dans l'ouvrage du congrès. Nous publierons le texte complet des résolutions dans notre prochain numéro.

¹ «Construction et reconstruction des villes 1945-1957», trois volumes (français-russe ou anglais-russe). Prix: 100 fr. suisses environ. Moscou 1958 Union des architectes, rue Chthousseva 7.

39^e Comptoir suisse, 13 au 28 septembre

Une mosaïque d'attractions suggestives et originales

Nous ne sommes plus qu'à quelques semaines seulement de l'ouverture de la 39^e Foire suisse de Lausanne. Beaulieu connaît déjà la phase préparatoire du « branle-bas » de combat! Opérons une première visite aux divers secteurs de l'état-major du Palais de Beaulieu, qu'anime de ses initiatives et de son esprit novateur M. Emmanuel Faillettaz, directeur général.

Un premier succès

En divers lieux, on ne manqua pas de se demander si l'ouverture de la manifestation de la SAFFA ne créerait pas une certaine concurrence périlleuse à l'endroit de notre grande foire nationale. D'aucuns ont agité d'autre part le spectre d'un éventuel ralentissement économique. Il est fort réjouissant de souligner que la Foire suisse de Lausanne de 1958 ne subit aucun effet de l'un ou de l'autre de ces événements. En dépit de ces inquiétudes, que les faits n'ont pas justifiées, la totalité des stands disponibles est déjà répartie. La participation s'annonce extrêmement élevée dans tous les secteurs. Diverses augmentations sont même enregistrées.

A ce titre, hâtons-nous par exemple de citer la nouvelle distribution dont bénéficiera la Halle I, où le secteur électricité-gaz offrira aux visiteurs une nouvelle distribution, plus attrayante. L'entrée de la halle centrale présentera également une disposition d'ensemble renouvelée. Dans le secteur du machinisme à la ferme, la participation sera plus vaste que précédemment. On le doit à la collaboration de l'Association suisse des fabricants de machines agricoles.

Des attractions de haute valeur

Elles seront nombreuses. Dans ce domaine encore, poursuivant son art de la métamorphose, du 13 au 28 septembre, le Comptoir suisse accumulera les innovations. Tel le secteur des **industries de luxe**, qui dévoilera aux visiteurs un véritable petit « musée romain »! Cet ensemble présentera en effet une foule de pièces, évoquant la maîtrise que possédaient les artistes de l'empire romain dans la confection des objets de luxe. Ces pièces de grand prix proviennent de musées suisses. Enfin, couronnement de cet ensemble, ce sera en outre la reproduction de la grande mosaïque romaine de Boscéaz, mosaïque aux divinités, pièce unique en son genre en Europe.

On se souvient du succès remporté l'an dernier par le salon des matières plastiques. En 1958, cette section sera présentée sous une forme plus attractive encore, avec la participation de toutes les plus importantes fabriques suisses. Une nouveauté industrielle remarquable: une machine à souder les matières thermo-plastiques fonctionnera sur place et dévoilera ses secrets au public.

Les jardins? Ils se présenteront plus riches que jamais! Un pont sera jeté sur la pelouse centrale, entre les halles nord et sud, et surplombera une **exposition florale** entièrement consacrée aux dahlias, avec un certain nombre de créations nouvelles dues au labeur du Cercle des horticulteurs professionnels lausannois. Dans le hall central, nous aurons une présentation de tout ce que la Suisse produit dans le domaine photographique et cinématographique, grâce à la participation de toutes les maisons suisses de la branche.

Un pavillon réellement « sensationnel »

L'expression est à sa place! Ce pavillon est consacré à l'enseigne des « Violons d'Ingres », ou si vous préférez à tout ce que l'homme, par sa ténacité, son habileté manuelle, son imagination, ses dons personnels, son ingéniosité, est capable de réaliser dans ses heures de loisir. Les créations les plus inattendues, dans le cadre technique et architectural, toutes d'auteurs suisses, seront exposées. Le jury a dû faire un choix serré dans l'ensemble des réalisations splendides qui lui ont été soumises. Ce pavillon connaîtra un succès de tout premier plan. Nous y reviendrons d'ailleurs, comme nous reviendrons aux cent autres aspects de ce 39^e Comptoir suisse – au Pavillon de la Chine notamment – qui seront dès le 13 septembre le pôle d'attraction de centaines de milliers de visiteurs. S.P.

Le linge de couleur

Presque les neuf dixièmes de tous les clients des hôtels qui ont été interviewés dans les USA ont affirmé qu'ils préféraient le linge de couleur au linge blanc. C'est ce que nous apprend une récente enquête faite par l'American Hotel Association (Association hôtelière américaine) et la National Executive Housekeepers Association (Association nationale des directeurs-gérants) sous le patronage de la Société E. I. du Pont de Nemours & C^{ie}.

L'enquête menée dans douze hôtels de premier ordre située dans autant de grandes villes américaines a montré que 88 % des clients avaient manifesté leur enthousiasme pour le linge de couleur, 5 % n'avaient « vu aucune objection » et 7 % avaient affirmé que « malgré tout ils préféreraient le blanc ». Le fait qu'une majorité aussi importante avait été favorablement impressionnée indique que le linge de couleur peut devenir un facteur significatif dans l'effort continu, poursuivi pour améliorer le service hôtelier et augmenter la satisfaction des clients.

Les draps et les oreillers avaient été teints dans des tons pastel jaune, rose, vert et bleu, tandis que les services de toilette et les tapis de bain ne l'avaient été qu'en jaune et vert. Certaines pièces furent soumises à

PAERLI & C^{ie}

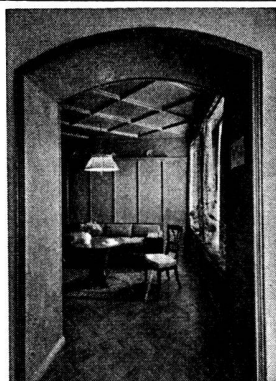
Maison fondée en 1890

Chauffages centraux en tous genres

Devis et études sur demande sans frais

LAUSANNE

Place Centrale 5 Tél. 22 20 42 et 22 20 44



MAX LOCHER

MENUISERIE
ET ÉBÉNISTERIE
MODERNES SA

LAUSANNE

157, ch. du Levant
Tél. 28 68 62 et 28 68 63

Travaux soignés en tous genres
Bâtiments Magasins Bureaux
Ouvrages d'art
Réparations Transformations

Des prises
de courant
partout



L'ÉLECTRICITÉ EST À VOS ORDRES



Messieurs les architectes

Pour toute installation électrique adressez-vous
aux

Entreprises Electriques Fribourgeoises

des essais et lavées jusqu'à 197 fois, chaque hôtel employant son savon, sa lessive et ses procédés de rinçage habituels.

Les chefs de maison qui contrôlèrent les essais furent unanimes en faveur du linge de couleur et ils avaient été surpris de la solidité des couleurs, même après de fréquents lavages. Le changement de couleur était vraiment négligeable d'après leurs constatations et le peu de décoloration remarquée s'était produit pendant les premières semaines où le linge était en usage.

Les résultats des essais ont montré que l'usage du linge de couleur dans les hôtels était à souhaiter, et que quand le linge était convenablement teint avec des teintures de bonne qualité il ne demandait pas de soins spéciaux ni de précautions particulières pendant le blanchissage. Et ce qui est peut-être le fait le plus important du point de vue de la direction des hôtels c'est que le linge de couleur ne coûte guère plus que le linge blanc courant de même qualité.

Bibliographie

Charles Haefliger: «Le Rang et le Privilège de l'Hypothèque légale des artisans et entrepreneurs». (Nouvelle Bibliothèque de droit et de jurisprudence, Lausanne.)

Cet ouvrage est consacré aux articles 840 et 841 du Code civil. C'est une étude approfondie, étayée de nombreux exemples pratiques et présentant, aussi bien pour le juriste que pour le profane, un intérêt d'autant plus grand qu'elle tient compte de la jurisprudence du Tribunal fédéral, très importante en la matière.

En pleine période de resserrement des crédits, cet ouvrage expose clairement quels sont les droits dont jouit un entrepreneur au bénéfice d'une hypothèque légale; il décrit également les règles particulières auxquelles est soumis tout prêteur (les banques sont intéressées au premier chef à cette question) accordant un crédit de construction. En prenant les diverses précautions, dont on trouve l'énumération et la description complète, les bailleurs de fonds peuvent éviter d'être actionnés avec succès par les entrepreneurs ayant éprouvé un préjudice lors de la réalisation forcée de l'immeuble. C'est un ouvrage dont tireront profit, outre le banquier, l'avocat, le notaire et l'architecte, les artisans et entrepreneurs de toute catégorie; cela d'autant plus que le brusque resserrement général des crédits a causé et provoque encore aujourd'hui certaines perturbations d'ordre économique et financier.

Renseignements commerciaux

Le chauffage par rayonnement Zent-Frenger

Le chauffage par rayonnement connaît actuellement un grand succès grâce à ses multiples avantages: pas de corps de chauffe apparents, meilleures possibilités d'aménagement de l'espace disponible, répartition régulière et agréable de la chaleur, suppression de toute convection d'air chaud au-dessus des radiateurs. D'autre part, le chauffage par rayonnement satisfait pleinement aux exigences physiologiques. Les parois et les planchers sont portés, par rayonnement, à une température de 1-2 degrés supérieure à celle du local, de sorte que la sensation de fraîcheur, désagréable en hiver, ressentie à proximité de surfaces froides est pratiquement éliminée. Au contraire, un sentiment de bien-être est atteint à des températures relativement basses de l'air ambiant, c'est-à-dire dans un climat très agréable.

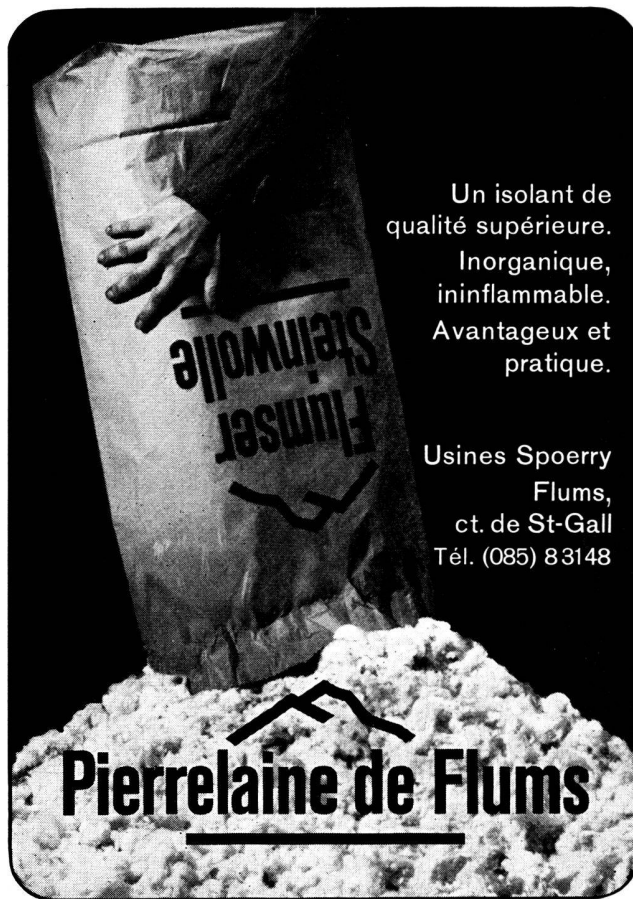
A ces avantages de tout chauffage par rayonnement, le système Zent-Frenger en ajoute d'autre qui lui sont propres et qui résident notamment dans une très grande souplesse et facilité de réglage et dans la possibilité de combiner d'une manière idéale le chauffage, l'insonorisation, la ventilation et le conditionnement de l'air.

Le plafond Zent-Frenger est constitué par des panneaux en aluminium de forme carrée, perforés, suspendus à des registres tubulaires à circulation d'eau chaude. Grâce à son poids très faible d'environ 5 kg/m², le chauffage Zent-Frenger est pratiquement dépourvu de toute inertie. Il s'adapte donc très rapidement aux variations de la température extérieure et répond immédiatement à toute opération de réglage.

Esthétiquement, le plafond Zent-Frenger est d'un effet très plaisant, en harmonie avec les conceptions modernes de l'architecture et de l'ameublement. Les panneaux perforés, peints d'un vernis clair et mat au choix de l'architecte ou du client, donnent au local un ton à la fois chaud et gai.

Chaque panneau peut être démonté isolément sans aucune difficulté et remonté sans risque de détérioration pour lui-même ou pour l'ensemble du plafond. L'espace libre entre les panneaux et le plafond porteur est ainsi facilement accessible en tout temps, que ce soit pour le contrôle ou la répartition des conduites électriques ou hydrauliques qui y sont installées ou pour l'établissement ultérieur de nouvelles conduites.

En raison même de sa conception, le plafond chauffant Zent-Frenger est toujours un plafond insonorisant. Ses perforations, son isolation et l'espace vide entre ses panneaux et le plafond porteur en font un dispositif parfait d'absorption du bruit. D'autre part, il se prête admirablement à la ventilation et à la climatisation, qu'il permet d'installer dans des conditions de prix et d'efficacité particulièrement intéressantes. De telles installations, combinant en un seul système le chauffage par rayonnement, l'insonorisation et le conditionnement d'air, dispensent le maximum de confort et de commodité.



Un isolant de qualité supérieure.
Inorganique, ininflammable.
Avantageux et pratique.

Usines Spoerry
Flums,
ct. de St-Gall
Tél. (085) 83148

Pierrelaine de Flums



STELLA
PEINTURES MODERNES POUR LE BATIMENT

ASTRALO
BADIGEON A L'EAU FROIDE
ASTRALIN
PEINTURE-DISPERSION POUR INTERIEUR
ASTRALEX
PEINTURE-DISPERSION POUR EXTERIEUR

STELLA S.A.
FABRIQUE DE VERNIS - COULEURS
ET ENCRE D'IMPRIMERIE
CHÂTELAINE - GENÈVE
Tél. (022) 33 42 60